



SMV

Formation Audit Conseil

INSTITUTIONS REPRESENTATIVES DU PERSONNEL

INITIATION AUX OBLIGATIONS SEVESO AU PROFIT DES MEMBRES CSSCT

DUREE :

1 jour

PUBLIC :

Membre des CSE et CSSCT des entreprises soumises au règlement européen SEVESO.

PREREQUIS :

Etre membre de CSE ou de CSSCT

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Connaitre les particularités du règlement européen SEVESO dans l'application des différentes missions des membres de CSE et CSSCT des entreprises soumises à ce règlement.

MOYENS

PEDAGOGIQUES :

Powerpoint, recherches sur le site AIDA de l'INERIS

Moyens humains : formateur expert dans le domaine.

NOTRE PLUS

SMV ACADEMY :

Notre formateur vous accompagne avant, pendant et après la formation.

🔍 HISTORIQUE ET CONTENU DES ICPE ET DU REGLEMENT EUROPEEN SEVESO

🔍 AUTORISATION DE TRAVAIL, PERMIS DE TRAVAIL PAR POINT CHAUD, PLAN DE PREVENTION, PROTOCOLE DE SECURITE POUR LES OPERATIONS DE CHARGEMENT/DECHARGEMENT ET ACCUEIL DES ENTREPRISES EXTERIEURES

🔍 POLICE DES ICPE, DES IOTA ET DE L'ENVIRONNEMENT

- ▶ Contrôle
- ▶ Objectifs
- ▶ Moyens dissuasifs

🔍 LA VISITE DES LOCAUX SEVESO

- ▶ Préventif
- ▶ Enquête après accident
- ▶ Suivi du plan d'action

- **Evaluation de fin de formation**

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Avoir un regard critique sur la documentation obligatoire en matière d'intervention d'entreprises extérieures et de santé du personnel dans les SEVESO.
- Connaître les contrôles obligatoires réglementaires internes et externes en matière de SEVESO.
- Appréhender les activités SEVESO de l'entreprise dans le cadre des visites de site des membres de la CSSCT.

V1.17/02/2021